

Magali Bertrand, Caroline Eap, Céline Muzard¹

Des enfants sourds ou malentendants dans les lieux d'accueil vaudois de la petite enfance: évolution et perspectives

Résumé

L'inclusion des enfants sourds et malentendants dès leur plus jeune âge dans les lieux d'accueil se généralise. Les professionnel-le-s de la petite enfance ainsi que les professionnel-le-s de la surdité co-construisent des espaces de collaboration. Une expérience yverdonnoise illustre ce travail de complémentarité.

Zusammenfassung

Die Inklusion von hörbehinderten oder gehörlosen jungen Kindern in Betreuungseinrichtungen wird immer mehr zum Regelfall. Fachpersonen der Bereiche Früherziehung und Hörbehinderungen erarbeiten gemeinsame Strukturen für die Zusammenarbeit. Der folgende Artikel beschreibt die Erfahrungen, welche in Yverdon-les Bains gemacht wurden.

Contexte général

La prise en charge des enfants sourds et malentendants s'est profondément modifiée ces dernières années. Parmi les facteurs à l'origine de ces changements, on relève tout particulièrement les progrès médicaux et technologiques, que ce soit par un dépistage de plus en plus précoce ou par un appareillage de plus en plus performant (prothèses numériques, implants cochléaires). De plus, dans le cadre de la mise en œuvre progressive de l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée², l'intégration des enfants en situation de handicap doit primer sur les solutions séparatives.

Un nouveau concept de prises en charge

Le secteur de la petite enfance de l'ECES (l'Ecole cantonale pour enfants sourds, située à Lausanne, va se transformer courant 2011 en Etablissement cantonal de l'enseignement spécialisé), est un des prestataires à disposition des enfants sourds ou malentendants et de leur famille. Non seulement un travail de partenariat entre les différents acteurs³ a lieu, mais les collaborations avec des lieux d'accueil du canton de Vaud se formalisent également. Depuis quelques mois, le Service Educatif Itinérant (SEI) de l'ECES a renforcé son intervention en consacrant un temps spécifique aux lieux accueillant un petit enfant sourd ou malentendant. Afin de

¹ Ont participé à cet article: Berthold Christine, Biner Alessandra, Cuni-Risse Jessica, Dauvin Anne, Martinet Esther, Pulfer Isabelle, Richard Karine

² Adopté en octobre 2007, le concordat est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011, date à partir de laquelle il est valable pour tous les cantons qui y ont adhéré.

³ Médecins ORL audiologistes référents, Centres d'implantation, Pro Infirmis, Fondation A Capella (codage en Langage Parlé Complété), Service d'Aide à l'Intégration, Fédération Suisse des Sourds, Service d'interprètes Langue des Signes, Associations de parents

permettre à l'enfant d'évoluer le plus possible dans son environnement naturel, les professionnel-le-s de la surdité se déplacent dans les différents lieux de vie en fonction des besoins propres à chaque enfant. Ce mode d'intervention permet un accompagnement familial adapté (SEI, logopédie, psychomotricité, aides à la communication) ainsi que le renforcement des liens entre les parents, les lieux d'accueil et les différents partenaires.

La complémentarité au service de l'inclusion

L'équipe du secteur surdité de la petite enfance de l'ECES propose ses connaissances en surdité aux équipes éducatives accueillant dans leur structure un jeune enfant sourd. Les professionnel-le-s diversifient, étendent et croisent ainsi leurs compétences, mettant alors en évidence le champ des possibles de l'enfant. De la sorte, les regards se couplent : celui du développement général de l'enfant et celui plus spécifique de l'enfant sourd ou malentendant.

Entre la «normalité» et les besoins particuliers

Chaque famille d'enfant sourd ou malentendant, bien qu'unique, rencontre dans son parcours un certain nombre de similitudes, que cela soit sur le plan émotionnel (*Avec l'annonce du diagnostic, le deuil de l'enfant rêvé*), sur le plan du questionnement (*Est-ce que mon enfant parlera? Devra-t-il porter ses appareils toute sa vie? Est-ce qu'il pourra suivre une scolarité normale? Quels choix faire pour l'aider à développer son langage?, etc.*) ainsi que sur le plan des démarches à entreprendre et de la succession de rendez-vous à organiser dans une vie de famille déjà bien remplie. Ces familles oscillent entre la volonté de cheminer dans un quotidien le plus normatif possible et les besoins spécifiques liés à la surdité de leur enfant; ces besoins

étant liés au type de surdité, au bagage génétique, au potentiel, à l'histoire de vie, à l'environnement et au développement global propre à chacun. Il est nécessaire de prendre en compte toutes ces spécificités pour que la prise en charge soit la plus efficace possible. Un enfant atteint d'une surdité moyenne n'aura pas les mêmes besoins qu'un enfant atteint d'une surdité profonde, de même qu'un degré de surdité identique peut engendrer des adaptations de l'environnement différentes.

La participation de tout enfant dans un lieu d'accueil contribue à son bon développement. Dans le cas d'enfants sourds ou malentendants, l'immersion dans un lieu d'accueil normo-entendant les stimule sur le plan de l'audition et de la communication, ouvre leur champ relationnel et les autorise ainsi à être des enfants avant d'être des enfants différents.

Aussi, l'équipe du secteur petite enfance de l'ECES propose divers types de collaborations dans les lieux accueillant un petit enfant atteint d'une surdité. Ces collaborations s'adaptent en fonction de la diversité des enfants et des équipes éducatives : des co-animations ponctuelles d'ateliers de groupes d'enfants (sensibilisation au monde de l'oral par le biais de contes ou de devinettes avec supports visuels, groupe de prévention psychomotrice, etc.), une mise à disposition d'outils soutenant la communication, du matériel adapté, une mise en relation avec les partenaires, des suivis logopédiques pour l'enfant atteint de surdité, des informations sur la surdité, des conférences, des mises à disposition de lectures spécialisées, des pistes pédagogiques ajustées en vue de l'entrée au CIN, etc. Un projet de rencontres interinstitutionnelles verra le jour

prochainement à la demande de quelques lieux d'accueil afin d'échanger sur les pratiques et le quotidien qu'engendre l'inclusion d'enfants sourds dans des lieux de vie enfantine. La Fondation A Capella s'insère dans les collaborations que l'ECES propose aux lieux d'accueil. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune d'instaurer un projet éducatif personnalisé en accord avec les parents et de répondre ainsi aux besoins spécifiques de l'enfant sourd ou malentendant.

Naissance d'une collaboration active

Un concours de circonstances a fait que plusieurs familles d'enfants atteints de surdit  ont pouss  la porte du lieu d'accueil le « P'tit Phare »   Yverdon-les-Bains. C'est gr ce   l'int r t,   la motivation de la directrice et   l'atmosph re qu'elle a su cr er qu'un projet de collaboration avec l'ECES et la Fondation A Capella a pu se formaliser courant 2010.

La plupart des enfants ayant des troubles de l'audition peuvent pr tendre suivre une scolarit  ordinaire. L'int gration en milieu collectif avant l'entr e   l' cole est b n fique   l'enfant dans la mesure o  il pourra interagir avec d'autres, se familiariser avec les r gles li es   la vie en collectivit  et  voluera   travers toutes sortes de stimulations propres aux lieux d'accueil. Plusieurs  tapes ont  t  n cessaires pour passer d'une collaboration centr e sur le regard du sp cialiste   une collaboration d' gal    gal avec des sp cificit s diff rentes. Auparavant, le sp cialiste apportait son savoir aux  quipes, alors qu'aujourd'hui il y a une r elle volont  de reconnaissance et de valorisation des comp tences de chacun. Ainsi en d coule un projet individualis  co-construit avec les parents et les diff rents partenaires.

Dans le cadre de la collaboration avec le « P'tit Phare », des mesures ont d j   t  prises et d'autres sont en projet. L' quipe  ducative de ce lieu a estim  opportun l'utilisation de mat riel visuel adapt  pour faciliter le rep rage, de m me que la mise   disposition d'un espace permettant d'assurer le suivi logop dique sur place. La direction a  galement souhait  que son personnel soit sensibilis    la surdit , d'une part par le biais d'une pr sentation que l'ECES et la Fondation A Capella assureront prochainement et d'autre part par une initiation   la technique du Langage Parl  Compl t  (LPC). Des  changes sont aussi souhait s entre les  quipes afin de permettre des r ajustements, si n cessaire, et de laisser la place au questionnement. Un accompagnement  ducatif personnalis  est organis  pour l'un des enfants sourds, de m me que la mise en place d'un atelier « sensibilisation au monde de l'oral » est envisag e pour l'ensemble des enfants.

Enfin, soutenir l'int gration de l'enfant sourd afin qu'il puisse trouver sa place dans la soci t  est une volont  particuli re du « P'tit Phare », car cet accueil peut avoir une port e bien plus large que celle, uniquement, de l'aide   l'enfant. Ce dernier b n ficie de la collectivit  pour se plonger dans un milieu ordinaire, et les enfants entendants sont ainsi confront s   un type de diff rence qu'ils peuvent observer (appareils, langage ou gestes diff rents). Le fait d' tre sensibilis    cette diff rence d s le plus jeune  ge permet   l'enfant de se familiariser avec les diversit s du genre humain et d'int grer cette notion. Ceci pouvant  tre vecteur d'un positionnement tol rant   l'avenir.



Conclusion

L'évolution progressive de l'inclusion des enfants sourds ou malentendants a permis de mettre en œuvre ce projet au «P'tit Phare». Celui-ci, particulièrement prégnant part le fait que quatre enfants sourds et malentendants y sont accueillis, s'observe également dans d'autres lieux d'accueil et démontre toute l'importance de l'implication des différents professionnel-le-s.

Le passage d'une prise en charge séparatiste à une prise en charge de plus en plus inclusive s'est amorcé il y a quelques années et se poursuit activement grâce aux collaborations constantes entre les différents partenaires et les familles.

Des ajustements sont encore nécessaires pour optimiser la qualité des prestations offertes aux enfants sourds et malentendants.

Magali Bertrand
enseignante spécialisée
magali.bertrand@vd.educanet2.ch

Caroline Eap
psychologue spécialisée en surdité
caroline.eap@vd.educanet2.ch

Céline Muzard
psychomotricienne
celine.muzard@vd.educanet2.ch

ECES
Collonges 2
1004 Lausanne